Eldorado Nucléaire Limitée

Des producteurs américains inefficaces pourraient facilement prétendre que l'Eldorado et la Saskatchewan Mining Development Corporation sont subventionnées parce que leurs emprunts sont garantis par le gouvernement. Les producteurs américains n'auraient aucune difficulté à prouver que ces sociétés faisaient du dumping contre les producteurs d'Elliot Lake qui approvisionnent le gouvernement de l'Ontario parce qu'elles vendaient l'uranium aux États-Unis à un prix inférieur à celui fixé pour Hydro-Ontario.

Libre-échange ou pas, si les producteurs américains sont menacés, ils contrôleront les importations, soit par le système du Congrès, soit par le système réglementaire ou les droits compensateurs. Cela deviendra très important pour la Saskatchewan Mining Development Corporation et pour Eldorado Resources.

Depuis des années, aucune société autre que la Saskatchewan Mining Development Corporation n'a demandé d'être exemptée des politiques du gouvernement du Canada concernant la transformation des matières premières. Elle se contente de faire traiter son uranium aux États-Unis. Si ce projet de loi est adopté et si la société est formée, j'espère qu'elle pensera à Blind River et à Port Hope et qu'elle fera traiter son uranium au Canada plutôt que de l'envoyer aux États-Unis sous forme d'oxyde d'uranium.

J'espère encore une fois que les services, les relations de travail et les avantages sociaux offerts aux travailleurs d'Eldorado à Blind River et à Port Hope seront maintenus et que la société continuera de se comporter comme un bon citoyen et de verser des subventions à ces localités et qu'elle maintiendra un niveau élevé d'activités même si le gouvernement renonce à son droit de faire transformer l'uranium au Canada.

Il y a un certain équilibre à maintenir entre la production de trioxyde d'uranium à Blind River et sa transformation à l'usine de Port Hope. On ignore si cette usine peut traiter toute la production de celle de Blind River, si celle-ci fonctionne à pleine capacité.

Ce sont quelques-unes des questions que je me pose au sujet de ce projet de loi. Je sais que nous en discuterons au comité. Cette société dispose de réserves très abondantes qui lui permettent de faire face à la concurrence mondiale. C'est important de transformer notre uranium et nos ressources naturelles et il faut le faire d'une façon efficace pour bénéficier au maximum de nos ressources et pour créer le plus d'emplois possible à Blind River où les usines de traitement d'Eldorado Resources sont situées.

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, je veux parler de l'amendement de mon collègue de Regina, qui a proposé de reporter de six mois la deuxième lecture de ce projet de loi. Évidemment, notre compréhension du contexte dans lequel s'opère cette privatisation a une incidence profonde sur le raisonnement qui motive la décision de retarder le débat de deuxième lecture.

(1330)

Hier, le président du comité permanent des finances et des affaires économiques a dit que cette privatisation était la dernière d'une série de mesures prises par la Corporation de développement des investissements du Canada. Ces mesures ont touché Téléglobe, de Havilland, Canadair et, maintenant, Eldorado. Pourtant, aujourd'hui, la situation est totalement différente. Soudainement, le gouvernement décide de privatiser d'importantes institutions publiques, qui sont au coeur de notre société depuis des années, en annonçant, par l'intermédiaire du vice-premier ministre (M. Mazankowski), que ce projet de loi permettra de vendre toutes les actions d'Air Canada au public.

Cette décision place les discussions concernant la privatisation de sociétés d'État comme Eldorado dans un tout autre contexte. C'est pourquoi il est absolument crucial que nous retardions l'étude de cette mesure jusqu'à ce que nous puissions comprendre cette décision plutôt bizarre et remarquablement soudaine du gouvernement. Elle a été prise si rapidement que le texte de la déclaration du ministre n'a même pas été remis aux critiques de l'opposition au préalable.

Subitement, l'élan de privatisation du gouvernement prend des proportions beaucoup plus importantes. A mon avis, cela force la Chambre à examiner très sérieusement l'amendement proposé par mon collègue, c'est-à-dire que la deuxième lecture de ce projet de loi n'ait pas lieu maintenant, mais dans six mois. Il est tout à fait évident que le gouvernement n'a pas exposé clairement sa stratégie en matière de privatisation. Le premier ministre (M. Mulroney) n'a pas formulé sa stratégie. En réalité, il a même plutôt fait des promesses dans le passé qui, maintenant, paraissent directement en conflit avec la stratégie que le gouvernement semble vouloir mettre à exécution.

Inutile de vous rappeler qu'en janvier 1985, le premier ministre avait déclaré qu'Air Canada n'était pas à vendre. Pourtant, ce matin, on a annoncé que toutes les actions d'Air Canada seraient vendues au secteur privé. C'est en complète contradiction avec une promesse faite non pas pendant une campagne électorale, mais après l'arrivée au pouvoir des conservateurs. On pourrait en déduire que le gouvernement n'a pas de stratégie arrêtée. S'il existait une stratégie de privatisation des actifs de la CDIC, comme le soutenait hier le président du comité permanent des finances et des affaires économiques, on y a renoncé. Le gouvernement a plutôt accentué la démarche qu'il avait suivie jusqu'à maintenant en franchissant une nouvelle étape extrêmement dangereuse pour le secteur public.

De plus, le gouvernement a posé ce geste sans répondre au préalable à une bonne douzaine de questions primordiales. Comment pourra-t-on dans notre pays si vaste continuer d'offrir un service public aux collectivités isolées difficiles à servir? A quel contrôle seront assujetties ces entreprises après leur privatisation? Comment le gouvernement peut-il renoncer au contrôle d'un organisme comme Air Canada et affirmer en même temps qu'il maintiendra les installations d'entretien à Montréal et à Winnipeg? Vous ne pouvez pas céder le contrôle d'entreprises à des tiers puis leur imposer des lignes de conduite. C'est impossible. Il y a contradiction flagrante.